Mise en ligne : 26 août 2020. Dernière modification : 28 août 2020.

www.entreprises-coloniales.fr

## PHARMACIE FRANCO-ANNAMITE, Mytho

Nguyên-van-Tri

CHRONIQUE DES PROVINCES MYTHO

Ouverture de la pharmacie Nguyên-van-Tri (*L'Écho annamite*, 2 septembre 1926)

Un oubli, que nous regrettons vivement, nous a fait passer sous silence, l'ouverture de la pharmacie Nguyên-van-Tri, qui a eu lieu le 14 août dernier.

Nous nous croyons d'autant plus obligé de réparer cet oubli que l'initiative de M. Nguyên-van-Tri mérite d'être signalée à l'attention de nos compatriotes.

En effet, nous pouvons dire que c'est M. Nguyên-van-Tri qui a ouvert en la matière la voie par une ténacité grâce à laquelle il a pu surmonter tous les obstacles. Secrétaire des bureaux du Gouvernement et des provinces de la Cochinchine, il aurait pu se contenter de poursuivre son petit bonhomme de chemin qui l'aurait conduit sans effort aux grades, encore tant enviés aujourd'hui, de huyên et de phu. Marié et père de famille, il s'arracha aux joies du foyer pour se livrer à des études d'un ordre tout nouveau et particulièrement ingrates pour qui a quitté depuis longtemps les bancs du collège ; se faisant mettre en disponibilité, il entra à l'école de médecine de Hanoï, section de pharmacie. Nommé pharmacien dans l'Assistance, il conçut l'ambition d'ouvrir une pharmacie pour son propre compte. Mais les premières démarches qu'il tenta dans ce but se heurtèrent, de la part de l'Administration, à un refus qu'autorisaient les lacunes des textes en vigueur. Il ne se découragea pas et s'obstina si bien qu'à la fin, il obtint gain de cause. Un décret parut qui lui permit de réaliser son rêve.

L'ouverture de la pharmacie Nguyên-van-Tri eut donc lieu le samedi 14 août au milieu d'une nombreuse affluence d'amis qui, venant de tous côtés, avaient tenu à témoigner en la circonstance leur sympathie à M. Nguyên-van-Tri. Les fonctionnaires français de la province, administrateur en tête, avec leurs dames, étaient présents.

## Discours de Louis Sarreau (Pharmacie Normale)

 $www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pharmacie\_Normale-Saigon.pdf$ 

Ce fut M. Sarreau, le sympathique pharmacien de Saïgon, président, du Syndicat des pharmaciens de l'Indochine, chez qui M. Nguyên-van-Tri a accompli le stage réglementaire, qui présenta celui-ci à l'assistance en ces termes :

Mesdames, Monsieur l'Administrateur, Messieurs,

Je vous suis profondément reconnaissant d'avoir répondu si amicalement à l'invitation, que mon nouveau confrère Tri vous a faite, de bien vouloir assister à l'inauguration de la Pharmacie franco-annamite qu'il vient d'être autorisé à ouvrir à Mytho.

Tri a demandé au président du Syndicat des pharmaciens de l'Indochine d'accepter de l'introniser dans ses nouvelles fonctions ; je le fais volontiers au nom de tous les confrères du Syndicat et particulièrement en mon nom personnel.

Car je connais Tri depuis longtemps et je sais toute la confiance que je puis lui accorder.

Pendant toute la durée du stage qu'il a accompli dans mon officine, Tri a montré dans ses divers actes professionnels les mêmes qualités de conscience, de probité et de savoir qu'il avait déjà données au Service de Santé de l'Indochine lorsqu'il était pharmacien auxiliaire à Choquan.

Monsieur l'administrateur,

À vous qui, en plus de l'ami, êtes aussi très apparenté avec la famille pharmaceutique, permettez moi de vous donner l'assurance que votre nouvel administré sera pour vous un excellent collaborateur. Mon confrère Tri a déjà une grande expérience de la vie. Agriculteur en dirigeant ses propriétés, héritages de ses parents, il est aussi père d'une nombreuse famille à laquelle il a voué tous ses efforts, tout son dévouement.

Il est, en plus, profondément pénétré de la dignité de ses nouvelles fonctions, qu'il veut remplir consciencieusement. Tri connaît le rôle social important au point de vue franco-annamite de la profession pharmaceutique, il sait qu'il peut rendre de grands services à tous et particulièrement aux malheureux. C'est son plus grand désir, car il a conscience de ses devoirs. Ils lui seront d'autant plus agréables à accomplir qu'il veut ainsi témoigner publiquement sa reconnaissance à la France. Tous ses efforts tendront à diffuser la science qu'elle lui a donné et qu'aujourd'hui, elle lui permet de faire connaître à tous ceux qui auront recours à lui.

Aussi, je déclare hautement que mon confrère Tri est digne de la grande marque de confiance que vient de lui donner le Gouvernement de l'Indochine.

Au nom de tous les confrères du Syndicat et de tous ses amis, je lui souhaite tout le succès qu'il mérite et je lève ma coupe, Mesdames, M. l'Administrateur, Messieurs, à votre santé et à celle de la famille de Tri.

## M. Nguyên-van-Tri prononça à son tour l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs.

Si j'ai voulu que cette fête où je vous ai conviés et où je vous remercie d'être tous venus, marque l'ouverture de cette officine, c'est qu'en dehors de l'œuvre de ma mince personnalité, je crois que l'ouverture des pharmacies de Mytho et de Cantho mérite d'être signalée comme un fait nouveau.

Fait nouveau, parce qu'il marque l'accès beaucoup plus large au bénéfice des sciences médicales des paysans qui forment la masse de la population de notre pays et qui n'usent guère des méthodes de la médecine moderne parce qu'ils n'ont pas à leur portée les pharmacies de Saïgon dont ne peuvent user que les citadins.

Fait nouveau, parce qu'un modeste fonctionnaire a pu, grâce à une mesure libérale du Gouvernement, ouvrir une officine fonctionnant sans aucune restriction.

Fait nouveau, parce qu'il marque la volonté des Cochinchinois de se libérer de la vieille routine des médicastres, sorciers et rebouteux que la conquête chinoise leur avait imposés ; parce qu'il indique que nous savons que la médecine et la pharmacie sont deux arts distincts. Le médecin étudie la maladie, isole les symptômes de l'affection, établit le traitement. Le pharmacien exécute les prescriptions du médecin. Ce n'est plus au malade de diagnostiquer sa maladie ; c'est au médecin de savoir quelle est la nature de sa souffrance. Au pharmacien, on ne vient plus comme on venait chez un fabricant de drogues empiriques, demander la potion pour la colique, le baume pour la fatigue ou les pilules pour l'oppression. On lui apportera l'ordonnance médicale qu'il exécutera « secundum artem », c'est-à-dire selon les règles de la chimie, de la matière médicale et de la pharmacologie.

Fait nouveau aussi, dans le progrès économique, puisque les pharmacies de l'intérieur ouvrent un débouché qui, chaque jour, s'élargira, aux produits de l'industrie chimique et de pharmaceutique de France.

Aussi dois-je remercier ceux à qui les paysans de la province de Mytho doivent cette innovation et à qui, personnellement, je dois d'être l'ouvrier d'une œuvre qui sera, je l'espère, faconde.

Je serais un ingrat si j'omettais d'affirmer, avant toute chose, l'immense dette de reconnaissance que mon humble personnalité, que tous les médecins auxiliaires indochinois, tous les pharmaciens auxiliaires, avons contractée envers le gouverneur des Colonies Cognacq. Ce fut pour nous le maître qui ouvrit notre cœur et notre intelligence non seulement à la lettre de la science française mais aussi à ses aspirations morales et à la conception philosophique de sa méthode logique. Mais quand, sortis de l'École de médecine et de pharmacie de Hanoï que notre maître a créée, organisée et transformée sans cesse, nous poursuivions notre carrière et nous prenions conscience des difficultés de la vie, le docteur Cognacq restait notre conseiller, notre guide et notre protecteur.

Puis, c'est aux professeurs de l'École de pharmacie de Hanoï que je veux dire aussi ma reconnaissance puisque je leur dois, et les connaissances scientifiques nécessaires à l'exercice de ma profession et le sentiment qu'un pharmacien n'est pas qu'un commerçant patenté dont le lucre et le gain sont les seuls guides.

Enfin, je dois exprimer à monsieur le pharmacien Sarreau combien je lui sus redevable de m'avoir montré la différence qu'il y a entre exercice d'une fonction administrative et celui d'une charge de pharmacien dirigeant une officine. J'avais là, dans mes connaissances, une lacune que seuls les conseils et l'exemple qu'il m'a amicalement prodigués, m'ont permis de combler en me faisant profiter de sa longue expérience.

Merci aussi, monsieur l'administrateur chef de la province, merci, messieurs les fonctionnaires de Mytho qui, tous, sans exception, m'avez accueilli si cordialement, avez facilité mon entreprise.

C'est dans le même esprit que le vôtre que je veux poursuivre ma modeste tâche et apporter une petite contribution à l'œuvre de la France.

J'aurais pu me contenter de ma situation de propriétaire et ne pas me lancer dans l'entreprise où ne me pousse pas l'envie du gain.

J'ai voulu apporter une pierre à l'édifice dont ma seconde patrie, la France a jeté les fondations inébranlables dans ce delta du Mékong et. qui s'élèvera harmonieux et puissant par l'étroite et entière l'union de tous, Français et Annamites, dont la communauté de culture, mieux que toutes les formules théoriques, resserre une entente qui restera pleine, entière, sans conditions ni restrictions.

Un bal très animé clôtura cette petite fête qui se déroula dans une atmosphère de cordiale sympathie qui nous fait présager la réalisation de vœux que nous renouvelons pour le succès brillant de l'entreprise de M. Nguyên van-Tri.

MYTHO Mytho s'embelli par VUONG-QUAN-NGUOU (L'Écho annamite, 12 août 1926)

(De notre correspondant particulier)

En dehors des nouvelles constructions administratives et privées, les voyageurs descendant des trains venant de Saïgon ont certainement remarqué, depuis quelques

*-*

temps, que l'ancien Grand Hôtel\* vient d'être complètement transformé, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La moitié de cet ancien « Grand Hôtel » sert de dortoir, restaurant et dépôt de meubles de luxe du Tonkin, dont le gérant est M. On. Ce propriétaire a remplacé par de la maçonnerie les boiseries du plancher.

Ce qui a permis à M. On d'avoir des chambres capables de rivaliser de confort avec celles des meilleurs hôtels européens de Saïgon. Le reste du bâtiment est occupé par M. le pharmacien Nguyên van Tri, qui vient d'y installer une pharmacie d'une importance telle qu'elle lui permettra, après l'inauguration qui aura lieu le 14 août, de fournir aux habitants de cette province tous les médicaments dont ils auront besoin et qu'ils étaient obligés de demander aux pharmacies de Saïgon.

Ce sera un gain de temps et de prix.

M. Tri, qui a quitté l'Administration après dix ans de service, a compris que, pour gagner sa vie honorablement, il n'est point nécessaire d'être fonctionnaire.

Félicitons sincèrement M. Tri, souhaitons à sa pharmacie longue vie et prospérité et espérons que les compatriotes d'ici et des provinces voisines lui réserveront l'accueil que mérite son intéressante initiative.